

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

25 février 2025 – SALLE DE LA MAIRIE

Présents : DAVAL Marius, GOFFOZ Alain, PALLANCHE Brigitte, MANGAVEL Philippe, BUTIN Lionel, DALLIERE Julien, DUBOST Marie-Paule, GUILLOT Martine, DALLIERE Carole, LAURENT Elodie, CHAFFAL Matthieu, SOUCHON Marcel

Absent(s) excusé(s) : BARRET Christophe, GEORGES Mélanie, BARRAUD Dominique

Absent(s) :

Mme PALLANCHE Brigitte a été désignée comme secrétaire de séance.

M. DAVAL Marius remercie les membres présents. Sous sa présidence, le Conseil traite les dossiers suivants :

Lecture et approbation du compte rendu du 21 janvier 2025 approuvé à l'unanimité des membres.

Ordre du Jour :

- Demande de l'ADMR sur la taxe d'habitation de la micro-crèche qu'elle a dû payer

Une demande d'explication a été formulée au centre des impôts. La question sera abordée lors du prochain conseil avec la réponse du centre des impôts.

- Convention et délibération avec la SAUR

La SAUR effectue les contrôles de l'assainissement non collectif pour la collectivité. Il nous est proposé de renouveler la convention pour 5 ans avec une hausse des tarifs. A l'unanimité des membres présents les tarifs seront de 136,00 € TTC pour le contrôle de conception, 158,00 € TTC pour le contrôle de réalisation et 170,00 € pour le contrôle préalable à une transaction.

- Commission voirie

- Projet rue de l'Eglise

Suite à une nouvelle réunion avec F2i, nous sommes dans l'attente du nouveau chiffrage de la rue de l'Eglise. Proposition du lancement de l'appel d'offre fin mars, ouverture des plis fin mai. En juin nous aurons le coût réel des dépenses et des subventions.

La CCVAI nous a communiqué les circuits VTT sur la commune, un contrôle doit être effectué avant le 15 mars. La commune aura la responsabilité de l'entretien des sentiers.

- Commission bâtiment

- Sanitaire city stade

Cette semaine le carrelage sera posé, il restera l'intervention des plombiers pour poser les WC et vasques, ainsi que l'électricien pour la pose de détecteur.

o Montmerle

Les travaux n'ont pas avancé dans la cour à cause de la saison. Suite au sinistre grêle, le toit est à refaire ; 62.000,00 € désamiantage et re-couverture bac acier. L'assurance nous a versé 22.000,00 €, et 14.102,14 € nous seront versés après les travaux. Question : la mairie peut-elle prendre en charge la différence ? La commission bâtiment propose de refaire l'ensemble des toits sinistrés amiantés. Demande de devis pour refaire le toit tuile.

➤ Compte Financier Unique des 5 budgets

ANNEE 2024

CA COMMUN

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT				
DEPENSES	RECETTE	RESULTAT	DEPENSES	RECETTE	RESULTAT		
732 367,47	839 043,91	106 676,44	420 257,91 €	381 967,61 €	- 38 290,30	1068	- 82 944,64
report antérieur		458 594,15	report antérieur		-115 078,75 €	OO2	565 270,59
RESULTAT 2024		565 270,59	RAR -88896,25+159320,66		70 424,41		482 325,95
			RESULTAT 2024		- 82 944,64		

CA ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT				
DEPENSES	RECETTE	RESULTAT	DEPENSES	RECETTE	RESULTAT		
45 942,85 €	51 122,49 €	5 179,64	45 950,62 €	46 789,50 €	838,88	OO1	- 51 353,98
report antérieur		-41 109,80 €	report antérieur		-52 192,86 €	oo2	- 35 930,16
RESULTAT 2024		- 35 930,16	RESULTAT 2024		- 51 353,98		

CA LOTISSEMENT RAVARANGE II

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT				
DEPENSES	RECETTE	RESULTAT	DEPENSES	RECETTE	RESULTAT		
-	-	-	0,00	0,00	-	OO1	- 24 146,20
report antérieur		32 695,53	report antérieur		- 24 146,20	OO2	32 695,53
RESULTAT 2024		32 695,53	RESULTAT 2024		- 24 146,20		

CA STATION SERVICE

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT				
DEPENSES	RECETTE	RESULTAT	DEPENSES	RECETTE	RESULTAT		
513 555,22	513 551,09	- 4,13	0,00	6 470,73	6 470,73	oo1	24 355,33
report antérieur		-9,98 €	report antérieur		17 884,60 €	OO2	- 14,11
RESULTAT 2024		- 14,11	RESULTAT 2024		24 355,33		

CA SPANC

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT				
DEPENSES	RECETTE	RESULTAT	DEPENSES	RECETTE	RESULTAT		
419,10	1 638,00	1 218,90				OO1	
report antérieur		1 090,62				OO2	2 309,52
RESULTAT 2024		2 309,52	RESULTAT 2024				

Questions diverses

- Loire propre le 15 mars 2025

Ramassage des déchets à la salle des associations à 8h30, nous comptons sur votre présence.

- Délibération pour garder une caution logement

Suite au changement de la porte logement de la Récrée, la caution du locataire sera gardée.

- Avancement du projet EPORA. EPORA a reçu le rapport de E-Structure. Ils doivent présenter le projet en juin à leur commission, sur la totalité du coût de curage, plateau, commerce, rez-de-chaussée. Une prochaine réunion aura lieu en mars.
- La cérémonie du 19 mars aura lieu le dimanche 23 mars à 10h. Location sono. (Lecteurs : Louis DALLIERE et Violette CHABROUD (ancienne conseillère)).
- Vendredi dernier, formation avec les pompiers sur la gestion de crise, procédure à écrire, le sommaire sera préparé par Julien DALLIERE. Comment avertir la population en cas de crise, tester la sirène.
- Demande d'une étudiante orthophoniste pour un projet humanitaire avec départ au Vietnam avec du matériel. L'ensemble du conseil propose la somme de 100,00 €.
- Suite au financement et isolation à 1,00 €, vérifier les salles d'associations et bâtiments communaux si isolés en soufflé.

Séance levée à 22h03

Secrétaire

Brigitte PALLANCHE



Le Maire

Marius DAVAL

